



ELEMENTS DU RAPPORT MORAL 2019 – 2020 (exercice 2019, AG 2020)

(Version du 20/05/2020)

L'année 2019 aura été pour notre association une période pivot qui marquera définitivement son histoire et son évolution.

Après une longue période, étalée sur plusieurs années, de réflexion, de concertations, d'ajustement de nos références associatives, nous sommes parvenus à la rédaction satisfaisante d'un projet social pouvant être présenté à la CAF du Gard pour solliciter un agrément au titre de « Centre Social ». Ce patient travail d'élaboration a été réalisé tant à l'interne, dans nos instances, qu'en consultation permanente avec nos adhérents, mais aussi en lien avec les institutions avec qui nous sommes en relation régulière et qui nous accompagnent et nous soutiennent. Bien entendu ce travail rédactionnel s'est accompagné d'un travail structurel devant aboutir à l'ajustement nécessaire des fonctionnements de l'association dans ses différents secteurs, certains précédant de quelques mois ceux que l'attribution de l'agrément rendrait indispensable s'il était accordé.

C'est donc le 1^{er} juillet 2019 que le C.A. de la CAF du Gard a décidé de l'attribution d'un agrément Centre Social au projet social de l'association Les Mille Couleurs et a fait connaître cette décision. Selon la procédure habituelle cet agrément est attribué pour une période d'un an au terme de laquelle une évaluation devrait conduire, si elle est favorable, à un éventuel prolongement. La période de fonctionnement de l'association en 2019 – 2020 dans ce cadre institutionnel, a permis d'enclencher une grande partie des évolutions que les missions et le fonctionnement d'un centre social associatif nous demandent de mettre en place.

Sans attendre que toutes les ressources financières soient effectivement disponibles, les administrateurs de l'association ont pris la responsabilité de mettre en œuvre au plus tôt, certaines orientations correspondant aux missions attendues d'un centre social. Parmi celles-ci priorité a été donnée à :

- **L'amélioration des conditions d'accueil et d'orientation du public.** Nous avons en effet analysé dans ce domaine une faiblesse qui avait pour conséquence l'adoption, de la part d'une partie du public accueilli, d'une posture de demandeur de prestation et donc de consommateur passif. Nous avons insisté auprès du personnel concerné sur la nécessité d'adopter des attitudes permettant de considérer les habitants venus nous rencontrer ou nous solliciter, comme des acteurs nécessairement concernés par le fonctionnement de l'association et donc sur lequel il pouvait agir, interférer, déclencher des améliorations de posture. En ce sens la dimension information large, motivation, sensibilisation du public accueilli a été indiquée à nos collaborateurs concernés comme posture professionnelle essentielle à privilégier. En conséquence, nous avons affirmé la nécessité de stabiliser la composition de cette partie de l'équipe de nos collaborateurs afin de confirmer la dynamique de professionnalisme et la conformité avec nos orientations. Parallèlement au travail sur les compétences des personnels nous avons réalisé une amélioration des conditions matérielles d'accueil. Celles-ci ne sont pas cependant totalement abouties mais elles se poursuivent régulièrement.
- **Il a été, par ailleurs, répondu à la nécessité d'améliorer la structuration de notre organisation administrative.** Pour cela, très rapidement, ont été décidés l'embauche d'un secrétaire comptable en septembre 2019 entièrement affecté à cette responsabilité et l'investissement dans deux logiciels

informatiques : compta et gestion de l'activité, conformes aux exigences de nos financeurs et aux besoins de nos instances statutaires et de la direction, pour piloter au mieux l'association.

Favoriser le développement du pouvoir d'agir des habitants : Un peu plus tard dans cette période, la participation de cinq responsables de l'association (deux élus et trois permanents) à une formation proposée par la Fédération Régionale des Centres Sociaux a permis d'engager une démarche visant au développement du pouvoir d'agir des habitants. Dans cette optique, une réorientation des modalités d'intervention des professionnels les amenant à quitter le confort des espaces de travail qu'ils occupent habituellement dans la structure, pour aller vers les habitants dans l'espace public pour recueillir des avis, des réactions, des propositions, ... a été engagée. Celle-ci n'est pas totalement aboutie actuellement mais elle est fermement réaffirmée. C'est un axe essentiel de notre projet associatif.

C'est dans cette perspective que se situe notamment l'organisation des Ateliers Socio Linguistiques (ASL) dont l'ambition est de faciliter l'inclusion des personnes originaires d'autres cultures dans l'espace culturel et citoyen de notre pays. Les conditions d'apprentissage et de maîtrise de la langue française par ces personnes ne sont cependant pas totalement satisfaisantes et demanderaient une concertation plus approfondie avec les institutions concernées et une mise en cohérence des interventions des différents acteurs et opérateurs associatifs du territoire et au-delà.

- **La participation à l'expression et la mise en vie d'un projet social de territoire :** en même temps que la CAF du Gard nous a accordé son agrément au titre de Centre Social associatif, elle a validé une démarche interinstitutionnelle, pilotée notamment par la ville, visant à créer les conditions de mise en cohérence des actions réalisées par les associations et les entités institutionnelles du quartier, susceptibles de créer un cadre de référence permettant à chaque acteur de se situer dans un ensemble d'objectifs partagés par le plus grand nombre et ainsi d'être, le cas échéant, légitimé et financé dans ses interventions. Ce **projet social de territoire (PST)** a reçu de la part de la CAF du Gard, un agrément « centre social ». Nous avons contribué à l'expression de ce projet et participons à son pilotage.
- **La prise en compte de tous les publics :** le public jeune avait été négligé au cours des années précédentes dans les programmes d'intervention de LMC. En 2019 ce public, notamment pendant les périodes de congés scolaires, a été concerné par des propositions à la mesure de ses centres d'intérêt et de ses attentes. L'association a, notamment, été attentive à construire des propositions pendant les périodes où la plus part des structures d'animation sont fermées (le samedi notamment). Cette volonté a donné lieu à la mise en place de propositions en été plus particulièrement, par des soirées hebdomadaires de rencontres intergénérationnelles autour de grillades partagées, échanges verbaux, chants, ...
A l'autre bout de l'échelle des âges du public enfant, les questions liées à la petite enfance ont été abordées en lien avec d'autres associations intervenant sur ce secteur et avec lesquelles nous avons des points de vue convergents. Cet axe de travail en lien avec les familles et les professionnels de la petite enfance devrait être renforcé.

Le soutien et l'accompagnement des parents dans l'exercice de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants scolarisés. En organisant des temps d'échange et d'information susceptibles d'apporter des réponses ou des pistes de solution aux parents confrontés à des situations qu'ils ne sont pas en mesure de résoudre seuls. Cette orientation a ensuite été confirmée dans le cadre des programmes développés par la « Cité Educative » ayant eu la reconnaissance sur le quartier, des institutions en associant les écoles, les collèges, la collectivité locale et différentes associations intervenant auprès des élèves concernés dans une dynamique de coéducation. Cette orientation nous semble essentielle pour parvenir à une réelle amélioration de la scolarisation des enfants dont la situation dans le milieu familial n'est pas des plus favorables. L'interpellation et l'implication des deux parents à savoir le père et la mère, nous semblent être une orientation très importante si l'on veut avoir un impact significatif sur l'éducation des

enfants. En ces temps difficiles où les occasions de désespérer sont trop souvent plus nombreuses que celles de se réjouir d'avancées déterminantes, il est essentiel de réaffirmer et de concrétiser dans les actes, notre attachement aux valeurs et aux principes de l'Education Populaire. C'est bien sur ces bases qu'il est possible de compenser les faiblesses des apports de certains milieux familiaux en permettant aux enfants qui en ont besoin, d'accéder aux apports des coéducateurs de leur environnement, notamment associatifs. L'action éducative, en effet, est menée à la fois par l'école, la famille mais aussi tous les acteurs associatifs notamment qui proposent dans le temps libre, des activités individuelles ou collectives, favorisant l'acquisition de nouvelles compétences qui participent à la construction d'individus accomplis.

- **La possibilité donnée aux habitants du quartier de découvrir et d'accéder à des formes d'expression artistique** (chant, peinture, musique, théâtre, ...) s'est traduite par l'organisation de plusieurs évènements ponctuels ou réguliers dont un des intérêts et non le moindre, est aussi de permettre la rencontre de publics originaires de différents secteurs de la ville, créant ainsi des ponts entre des territoires et des populations qui s'ignorent la plupart du temps. Le rapport d'activité en fera état dans le détail.
- **L'action contre la fracture numérique : Programme LMC2.0** : L'installation dans nos locaux d'un espace dédié à l'initiation et à l'utilisation des outils numériques constitue une concrétisation de notre volonté et de notre mission de Centre Social en aidant à l'accès à l'autonomie des habitants en facilitant la prise d'initiative et l'implication citoyenne. Un souci d'amélioration constant du matériel informatique mis à la disposition des utilisateurs a permis d'avoir des pratiques adaptées aux évolutions des besoins. Dans ce même volet d'action, en renforcement de l'axe relevant du soutien à la communication et à l'expression des acteurs de Pissevin, le secteur a confirmé son utilité même si son efficience reste à être confirmée et améliorée. Il n'a pas encore occupé tout l'espace que notre ambition lui avait réservé.
- **Le soutien au développement de la vie sociale par un accompagnement des entités associatives du secteur** : chaque fois que cela paraît possible nous aidons à la réalisation ou à l'amélioration des projets associatifs des structures intervenant sur le quartier et avec lesquelles nous favorisons le développement de relations partenariales pour réaliser des projets partagés. Ces coopérations se situent dans les domaines administratifs, matériels, évènementiels, ... De la richesse associative du secteur et de sa cohérence, dépend l'installation pérenne d'un climat relationnel pouvant établir une paix sociale précieuse mais toujours susceptible d'être remise en cause par des évènements inattendus. Cet état ne peut cependant être installé durablement que si les pouvoirs publics créent les conditions permettant aux règles républicaines d'être respectées et au quartier de se sentir considéré en tant que territoire de la République à part entière. De ce point de vue l'appui et le soutien des élus dont les institutions suivent notre action est des plus précieux. Dans cette perspective nous avons demandé à nos principaux interlocuteurs institutionnels de désigner les représentants qui pouvaient participer à nos échanges dans nos instances statutaires et notamment au Conseil d'Administration. De droit, la CAF a désigné sa représentante. La ville de Nîmes a fait de même.
- **Ce rapport ne serait pas complet et objectif s'il ne faisait référence aux difficultés vécues en permanence, notamment par les personnels, dans l'utilisation des locaux dont nous disposons.** Ils sont, pour une partie d'entre eux, la propriété de la Société Habitat du Gard qui nous loue des appartements inoccupés, en bas d'immeubles, pour un tarif modeste mais avec des configurations qui ne correspondent pas à nos besoins réels. La Ville nous confie l'utilisation de la Villa Moritz et permet l'utilisation de plusieurs salles à l'espace L. Vergnolle. Les conditions d'utilisation des locaux municipaux ont été modifiées récemment du fait du changement de statut et de fonction de cet équipement suite à la mise en œuvre du projet social de territoire. Celles-ci sont pour nous moins favorables actuellement.

Nous ne faiblissons donc pas dans notre volonté de trouver des solutions correspondant à notre souci d'offrir des conditions matérielles d'accueil et de travail plus en adéquation avec notre projet et avec le respect dû aux personnes accueillies.

Notre place dans le champ de l'Education Populaire : En réaffirmant constamment notre attachement aux valeurs de l'Education Populaire, nous exprimons ici encore et toujours, notre volonté de contribuer à faire prendre conscience au plus grand nombre de la place que chacun occupe dans la société, mais aussi des rapports de domination auxquels certains sont confrontés et contre lesquels il convient de réagir en se situant si besoin est en contre-pouvoir citoyen, à exprimer sa capacité démocratique d'agir pour permettre l'émancipation individuelle et collective et donc, la transformation de la société en évoluant vers des modèles plus fraternels, plus républicains. La crise sanitaire vécue en 2020 nous permet de nous réinterroger sur la pertinence de nos choix, de les affirmer ou de les réorienter le cas échéant, en restant fidèles aux valeurs qui se révèlent de plus en plus nécessaires à la consolidation de la société à laquelle nous aspirons.

Ensemble donc, engageons-nous dans cette voie et retrouvons nous volontairement, chacun dans la mesure de nos compétences, pour une construction collective porteuse de promesses émancipatrices et solidaires.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

NB : Ce texte doit être mis en articulation avec le compte-rendu d'activité qui illustre et précise les orientations décrites ici en termes généraux. Il s'agit d'une rédaction provisoire demandant à être améliorée le cas échéant, par des apports contributifs sur le fond et qui dans tous les cas sera rendu plus accessible au plus grand nombre sur la forme.